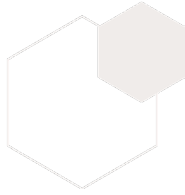
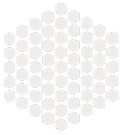
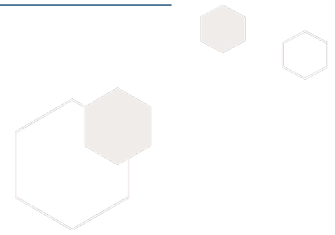


Clésence

Groupe ActionLogement

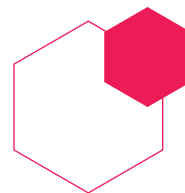


POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ



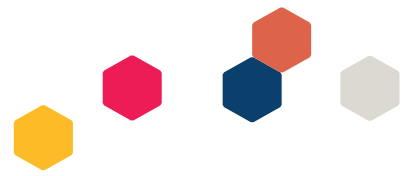
Nom	POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ		
Éditée par	DPO		
Validée par	COMEX		
Destinataires	Clients, Partenaires & tiers		
Diffusion	Site web		
	N° de version	Date	Objet de la révision
Première édition	1.0	Décembre 2019	
Révision			

TABLES DES MATIÈRES



1.	Objectif de ce document ?	3
2.	Qui nous sommes ?	3
3.	Délégué à la protection des données	3
4.	Vous savez ce que nous traitons comme données	3
5.	On vous dit pourquoi nous traitons vos données	4
6.	Des données nécessaires par rapport aux finalités poursuivies	4
7.	Les catégories de données à caractère personnel que nous traitons	4
8.	L'origine des données que nous traitons	4
9.	Les bases juridiques et les finalités de nos traitements de données	5
10.	Les destinataires de vos données	6
11.	Les transferts de vos données hors de l'union européenne	7
12.	Les durées pour lesquelles nous conservons vos données	7
13.	La sécurité de vos données	7
14.	Les droits qui vous sont reconnus	7
14.1	Votre droit d'accès	7
14.2	Votre droit à la rectification de vos données	8
14.3	Votre droit à l'effacement de vos données	8
14.4	Votre droit à la limitation des traitements de vos données	8
14.5	Votre droit d'opposition aux traitements de vos données	8
14.6	Votre droit à la portabilité de vos données	8
14.7	Votre droit de retirer votre consentement	9
14.8	Votre droit d'introduire un recours auprès de la CNIL	9
14.9	Votre droit de définir des directives post-mortem	9
14.10	Les modalités d'exercice de vos droits	9
15.	Prospection par courrier électronique et envoi d'informations pour l'exécution du contrat de bail	9
16.	Vous avez des questions sur le traitement de vos données ou sur ce document ?	9

Politique de confidentialité de CLESENCE



1. Dans le cadre de son activité, CLESENCE est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives à ses clients.

2. Soucieuse de construire avec vous une relation de confiance durable et respectueuse de vos droits et libertés, CLESENCE s'engage en matière de protection des données à caractère personnel.



1. Objectif de ce document ?

3. L'objectif principal de ce document est de regrouper en un format concis, transparent, compréhensible et aisément accessible les informations concernant les traitements des données vous concernant, mis en œuvre par CLESENCE. La présente politique vous permettra de comprendre les conditions dans lesquelles vos données sont traitées, ainsi que de connaître vos droits à cet égard et de pouvoir les exercer de manière efficace auprès de nos services.



2. Qui nous sommes ?

4. CLESENCE est une filiale d'Action Logement, acteur de référence depuis plus de soixante ans dans le secteur du logement social et du logement intermédiaire en France.

5. Issue de la fusion de 3 Entreprises Sociales pour l'Habitat picardes du Groupe Action Logement, CLESENCE, créée en 1959, est implantée dans plusieurs départements et 2 régions, les Hauts de France et l'Île de France. Son ancrage géographique historique fait de CLESENCE un acteur majeur de l'habitat social : elle fournit un logement à parfois près de 70% de la population d'une ville. Son rôle et son engagement sont bien plus larges que sa mission principale de construire et loger.

En réponse à la demande des territoires, CLESENCE offre différents type de logements sociaux : les logements familiaux, logements des salariés, logements spécifiques en réponse aux populations les plus variées prenant en compte notamment les difficultés socio-professionnelles, et le vieillissement de la population.

Son accompagnement porte aussi bien sur l'aide à l'insertion et à la qualification des populations en situation de fragilité, que sur la création de logements adaptés aux problématiques propres aux personnes âgées, ou encore sur la prévention à la sécurité et à la préservation de l'environnement. Sa contribution à l'aménagement et la réalisation d'opérations urbaines complexes participe activement à la politique des territoires et au renforcement du lien emploi-logement. CLESENCE joue aussi un rôle essentiel pour favoriser le bien-vivre ensemble grâce à de multiples animations de quartiers, en toute convivialité.



3. Délégué à la protection des données

6. CLESENCE a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel dont les coordonnées sont les suivantes : dpo@clesence.fr

7. Ce délégué à la protection des données est en charge de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation en matière de données à caractère personnel.



4. Vous savez ce que nous traitons comme données

8. Dans un souci de transparence, CLESENCE prend soin d'informer les candidats et locataires de chacun des traitements qui les concernent.

9. Le locataire porte à la connaissance des personnes déclarées comme vivant à son foyer la présente Politique de Confidentialité.

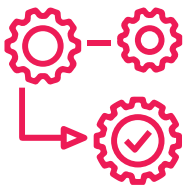
10. Nous vous informons lors de la collecte et dans nos conditions contractuelles.



5. On vous dit pourquoi nous traitons vos données

11. Lorsque CLESENCE est amenée à traiter des données, elle le fait pour des finalités spécifiques : chaque traitement de données mis en œuvre poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite.

12. Les finalités sont inscrites dans son registre des traitements. Les mentions d'information que nous portons à votre connaissance contiennent les finalités que nous poursuivons lors du traitement de vos données.



6. Des données nécessaires par rapport aux finalités poursuivies

13. Pour chacun des traitements mis en œuvre, CLESENCE s'engage à ne collecter et n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

14. CLESENCE veille à ce que les données soient, si nécessaire mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement ou la rectification des données inexactes.



7. Les catégories de données à caractère personnel que nous traitons

15. Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel dont les finalités vous seront présentées ci-après, CLESENCE collecte et traite notamment les catégories de données suivantes : Etat civil, vie personnelle et vie professionnelle, informations financières économiques et fiscales, ainsi que des données de connexion (supports médias).

16. CLESENCE est amenée à disposer d'informations liées à la santé ou au Handicap dans le cadre d'évaluations sociales, d'aménagement spécifique du logement ou encore en cas de dommage corporel causé à un locataire/occupant ou à un tiers dans le cadre d'un sinistre affectant le logement. Dans ce cadre, lorsque cela sera nécessaire elle demandera préalablement à la collecte de telles données le consentement de la personne.

17. CLESENCE ne traite pas de données à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou encore l'appartenance syndicale, ni de données génétiques ou biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique.

18. Lorsque la collecte des données est rendue obligatoire pour l'octroi d'un logement, ou pour répondre à des obligations légales ou réglementaires, la personne concernée en sera informée. Les conséquences d'un défaut de réponse lui seront précisées.

19. Il est également précisé que les données à caractère personnel que vous communiquez à CLESENCE pourront servir à mettre à jour les données déjà détenues par CLESENCE pour les mêmes finalités que celles poursuivies initialement.

20. Les informations détenues par CLESENCE dans le cadre des contrats en cours pourront être utilisées dans le cadre de l'examen de toute nouvelle demande de logement en particulier en cas de mobilité.



8. L'origine des données que nous traitons

Les données personnelles déclaratives

21. Il s'agit des données personnelles que vous fournissez dans le cadre de :
- La candidature pour l'attribution d'un logement ;
 - La conclusion d'un contrat de bail ;
 - La déclaration d'un sinistre ;
 - La prise de contact avec nos services et nos prestataires que ce soit par téléphone, courrier ou email ;
 - La prise de contact via notre site internet, extranet ;
 - Les réponses à des enquêtes de satisfaction ou obligatoires ;
 - La participation à une animation comme une opération de jeu ou une réunion ;
 - La Gestion locative et patrimoniale des logements et de leurs accessoires, y compris la sécurité et la tranquillité résidentielle ;
 - La gestion des relations avec les organismes d'aides au logement ;
 - La gestion des relations avec les réservataires des logements ;
 - Le suivi des impayés.

Les données personnelles générées par votre activité

22. L'exécution de votre contrat de bail génère des données vous concernant comme par exemple le solde, le quittancement...

Les données personnelles inférées ou dérivées

23. Certaines données sont générées et/ou calculées à partir des deux autres catégories de données, comme le reste à vivre.

Les données personnelles vous concernant provenant de tiers

24. Les données personnelles peuvent également provenir :

- De nos partenaires, de nos réservataires de logement, du Système National d'Enregistrement des demandes de logement social...
- De nos prestataires sous-traitant avec qui nous avons conclu un contrat pour qu'ils interviennent pour notre compte comme par exemple : les prestataires d'enquête, les entreprises de réparation, la société qui assure l'astreinte...

9. Les bases juridiques et les finalités de nos traitements de données

25. En tant que bailleur, CLESENCE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel concernant les candidats et locataires ayant pour principales finalités et bases juridiques suivantes ;

Base juridique du traitement L'exécution d'un contrat : lorsque le traitement est nécessaire à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution de mesures précontractuelles
FINALITÉS
<ul style="list-style-type: none">• L'enregistrement, l'instruction et la gestion des demandes de logements en accession• La vente et la sécurisation des opérations d'accession• Le suivi des opérations en accession• La gestion et le suivi des copropriétés• La gestion, le suivi l'organisation des ventes de logements sociaux anciens• La gestion et le suivi des demandes de logement• L'instruction des candidatures à un logement• l'organisation des visites avant l'attribution du bail• L'attribution d'un logement à un locataire candidat

- La gestion et le suivi des régularisations des charges
- La gestion et le suivi de l'exécution du contrat
- La gestion locative et technique et la maintenance du patrimoine ;
- La gestion et le suivi des attestations d'assurance
- La gestion et le suivi des états des lieux et des préavis
- La gestion et le suivi des mutations de logement et des désistements
- Gestion et suivi du quittancement et des avis d'échéance;
- La gestion et le suivi des impayés et du recouvrement
- La gestion du contrôle des accès aux résidences
- La gestion, l'organisation et le suivi des travaux, en ce compris la communication des coordonnées nécessaires pour permettre les interventions rendues nécessaire dans le logement et la prise de rendez-vous
- La gestion, le suivi des sinistres
- L'organisation, la gestion et le suivi des autorisations d'accès à l'extranet client (authentification, gestion de comptes...)
- La gestion du contentieux, du précontentieux et l'exécution des décisions de justice,
- La gestion, le suivi et la prévention des troubles du voisinage
- La gestion et le suivi des travaux
- La gestion et le suivi des réclamations
- Enquêtes avant travaux

Base juridique du traitement

Le respect des obligations légales imposées à CLESENCE en tant que bailleur de logement

FINALITÉS

- Gestion des droits des personnes et des oppositions
- La gestion et le suivi de l'adaptation des logements ;
- L'exécution des obligations légales et réglementaires à la charge du bailleur
- La comptabilité
- L'exécution des décisions de justice ayant une incidence sur un lieu de résidence, telles que les décisions ordonnant l'éloignement d'un résident ou un relogement en urgence
- L'organisation, le suivi des élections des représentants des locataires, l'établissement du PV et la proclamation des résultats
- L'organisation, la gestion et le suivi des enquêtes obligatoires (SLS, OPS)
- La gestion, l'organisation, le suivi des commissions d'attribution logement
- La gestion, l'organisation et le suivi des réhabilitations

Base juridique du traitement L'exécution d'une mission d'intérêt public
FINALITÉS
<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement et traitement des demandes de logement social en location (CERFA + pièces justificatives)
Base juridique du traitement Les intérêts légitimes poursuivis par CLESENCE
FINALITÉS
<ul style="list-style-type: none"> La communication institutionnelle. La réalisation de diagnostics, de reporting, de statistiques et d'audit notamment sur l'occupation du parc Le suivi et la gestion de la qualité ; enquête de satisfaction La prospection commerciale pour la vente, la location des logements vacants ainsi que pour des services et offres complémentaires au logement, l'animation notamment commerciale, les campagnes marketing, la sélection et la personnalisation des offres La gestion des sites institutionnels L'analyse statistique de la fréquentation et de la mesure d'audience des sites et applications mobiles La gestion et le suivi des contacts avec les visiteurs des sites et des locataires La vidéosurveillance à des fins de sécurité et pour maintenir la tranquillité des lieux et aux fins de preuve des incidents; en ce compris la télésurveillance des abords et de tout ou partie des parties communes de la résidence Animation jeu concours locataires La collaboration avec les partenaires sociaux ; L'étude, la préparation de la cession de logements (à la découpe, en lot) La gestion, le suivi, et le reporting des projets en faveur des locataires éventuellement en partenariat avec des associations
Base juridique du traitement Le consentement du locataire
FINALITÉS
<ul style="list-style-type: none"> La gestion des demandes sociales de locataires en difficulté Enquête sociale pour mutation et accompagnement particulier des demandes de logement La gestion, le suivi de l'accompagnement social La gestion et le suivi du versement des aides au logement (CAF IDEAL)

10. Les destinataires de vos données

26. Les données à caractère personnel collectées, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à CLESENCE en sa qualité de responsable du traitement.

27. En outre CLESENCE veille à ce que seules des personnes habilitées puissent avoir accès à vos données pour le besoin de leurs missions.

28. Vous êtes informé(e) que vos données peuvent faire l'objet d'une communication aux services institutionnels, aux partenaires sociaux, à ses partenaires contractuels, aux médiateurs et aux prestataires chacun pour ce qui les concerne, à certaines collectivités sous convention pour la facturation de la REOM ou de la distribution de l'eau, et aux tiers et autorités légalement habilités à, aux organismes du logement représentatifs du logement social et intermédiaire, aux réservataires.

29. En cas de cession de logements ou notamment de fusion-absorption, les données à caractère personnel pourront être transmises à la nouvelle entité dans le but d'assurer la reprise des engagements contractuels. Il en va de même en cas de cession d'un bien immobilier appartenant à CLESENCE les données locataires sont susceptibles d'être transmises au nouveau bailleur afin d'organiser, de préparer et d'assurer la reprise des engagements pris au titre du bail.

30. Par ailleurs, CLESENCE peut transmettre vos coordonnées afin de permettre aux prestataires techniques assurant les réparations et la maintenance des logements d'intervenir.

31. Pour la gestion de situation en contentieux, CLESENCE peut communiquer des informations vous concernant à des conseillers juridiques, des sociétés de recouvrement, des huissiers de justice, des avocats, des notaires et tout intervenant dans le litige.

CLESENCE met tout en œuvre pour éviter les cas d'expulsions; pour cela, CLESENCE travaille conjointement avec les organismes concernés, notamment la CAF et la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives), CLESENCE est donc amenée à communiquer des informations relatives à votre situation avec ces intervenants.

11. Les transferts de vos données hors de l'union européenne

32. CLESENCE veille à ne pas effectuer de transfert de vos données vers des pays ou organismes situés en dehors de l'Union Européenne.

33. Si toutefois, CLESENCE devait avoir besoin de transférer vos données en dehors de l'Union Européenne, elle ne le ferait qu'après avoir pris les mesures nécessaires et adéquates pour assurer un niveau de protection et de sécurité de vos données à caractère personnel équivalent à celui proposé au sein des états membres de l'Union Européenne.



12. Les durées pour lesquelles nous conservons vos données

34. CLESENCE fait en sorte que les données soient conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées seulement pendant une durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

35. Les durées de conservation que nous appliquons à vos données à caractère personnel sont proportionnées aux finalités pour lesquelles nous les collectons.



13. La sécurité de vos données

36. CLESENCE accorde une importance particulière à la sécurité de vos données à caractère personnel.

37. Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que les données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité.

38. Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils permettant le traitement de vos données à caractère personnel, CLESENCE s'assure que ces derniers offrent un niveau de protection adéquat des données traitées.

39. CLESENCE met ainsi en œuvre des mesures respectueuses des principes de protection dès

la conception et de protection par défaut des données traitées.

40. En cas de recours à un prestataire, CLESENCE ne lui communique des données à caractère personnel qu'après avoir obtenu de ce dernier un engagement et des garanties sur sa capacité à répondre à ces exigences de sécurité et de confidentialité.

41. Dans le respect de ses obligations légales et réglementaires, CLESENCE conclut avec ses sous-traitants des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles par ces derniers.

42. CLESENCE effectue régulièrement des audits de ses propres services afin de contrôler la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données.

14. Les droits qui vous sont reconnus

43. CLESENCE est soucieuse du respect des droits qui vous sont accordés dans le cadre des traitements de vos données à caractère personnel mis en œuvre.

14.1 Votre droit d'accès

44. Lorsque vos données font l'objet d'un traitement, vous disposez du droit de demander à y accéder.

45. L'exercice du droit d'accès vous permet d'obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous. Il permet également de contrôler l'exactitude des données et, au besoin, de les faire rectifier ou effacer.

L'organisme auprès duquel vous demandez votre « droit d'accès » devra être en mesure de vous faire parvenir une copie des données qu'il détient sur vous dans un format compréhensible.

L'organisme peut vous demander de joindre tout document permettant de prouver votre identité (ex. copie de pièce d'identité).

Ce droit d'accès peut s'exercer par voie électronique ou par courrier.

L'accès à ce droit est gratuit. Dans certains cas, des frais raisonnables liés au traitement de votre dossier pourront vous être demandés.

14.2 Votre droit à la rectification de vos données

46. Vous avez la possibilité de demander à CLESENCE que vos données personnelles, soient rectifiées, complétées si celles-ci sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

14.3 Votre droit à l'effacement de vos données

47. Vous pouvez demander à CLESENCE l'effacement de vos données à caractère personnel lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées ;
- vous retirez le consentement préalablement donné
- vous vous opposez au traitement de vos données lorsqu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement
- le traitement de données n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.

48. Votre attention est attirée sur le fait que le droit à l'effacement des données n'est pas un droit général et qu'il ne pourra être exercé que si un des motifs prévus dans la réglementation applicable est présent.

49. Ainsi, si aucun de ces motifs n'est présent, CLESENCE ne pourra répondre favorablement à votre demande. Tel sera le cas si CLESENCE est tenue de conserver vos données en raison d'une application légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice.

14.4 Votre droit à la limitation des traitements de vos données

50. Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation. Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données afin d'en vérifier l'exactitude, de vous opposer à leur effacement ou plus généralement de défendre vos droits en justice. Ce droit vient compléter les précédents. Si vous contestez l'exactitude des données utilisées par l'organisme ou que vous vous opposez à ce que vos données soient traitées, la loi autorise l'organisme à procéder à une vérification ou à un examen de votre demande pendant un certain

délai. Pendant ce délai, vous avez la possibilité de demander à l'organisme de geler l'utilisation de vos données. Concrètement, il ne devra plus utiliser les données mais devra les conserver. Inversement, vous pouvez demander directement la limitation de certaines données dans le cas où l'organisme souhaite lui-même les effacer. Cela vous permettra de conserver les données par exemple afin d'exercer un droit.

14.5 Votre droit d'opposition aux traitements de vos données

51. Vous disposez du droit de vous opposer, à tout moment pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données à caractère personnel dont la base juridique du traitement de données est l'intérêt légitime (cf. section 9).

52. En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, CLESENCE veillera à ne plus traiter vos données à caractère personnel dans le cadre du traitement concerné sauf si CLESENCE démontre avoir des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement. Ces motifs devront être supérieurs à vos intérêts et à vos droits et libertés ou le traitement se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

53. Vous disposez du droit de vous opposer à la prospection commerciale ainsi qu'au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

54. Notamment, en matière de prospection commerciale, il est rappelé que vous pouvez vous opposer à recevoir de la prospection par voie postale ou par téléphone de la part CLESENCE et de ses partenaires.

14.6 Votre droit à la portabilité de vos données

55. Le droit à la portabilité offre aux personnes la possibilité de récupérer une partie de leurs données dans un format ouvert et lisible par machine. Elles peuvent ainsi les stocker ou les transmettre facilement d'un système d'information à un autre, en vue de leur réutilisation à des fins personnelles. Ce droit s'applique si ces trois conditions sont réunies :

- Le droit à la portabilité est limité aux données personnelles fournies par la personne concernée et aux données d'exécution du contrat.

- Il ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont donc pas concernés) et sur la base du consentement préalable de la personne concernée ou de l'exécution d'un contrat conclu avec la personne concernée.
- L'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers, dont les données se trouveraient dans les données transmises suite à une demande de portabilité.

14.7 Votre droit de retirer votre consentement

56. Lorsque les traitements de données mis en œuvre par CLESENCE sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. CLESENCE cessera alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquels vous aviez consenti ne soient remises en cause.

14.8 Votre droit d'introduire un recours auprès de la CNIL



57. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy 75007 Paris) sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

14.9 Votre droit de définir des directives post-mortem

58. Vous avez la possibilité de définir des directives particulières relatives à la conservation, l'effacement, la communication de vos données personnelles après votre décès, auprès de nos services selon les modalités ci-après définies. Ces directives particulières ne concerneront que les traitements mis en œuvre par nos soins et seront limitées à ce seul périmètre.



14.10 Les modalités d'exercice de vos droits

59. Tous les droits énumérés ci-avant peuvent être exercés à l'adresse électronique suivante : **dpo@clesence.fr** ou par courrier à l'adresse postale suivante CLESENCE – Gestion des Données Personnelles – 12 Bd Roosevelt – 02100 Saint Quentin.

60. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devrez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur celle-ci, CLESENCE pourra vous demander de fournir des informations supplémentaires apparaissant nécessaires à votre identification, y compris la photocopie d'un titre d'identité.

15. Prospection par courrier électronique et envoi d'informations pour l'exécution du contrat de bail

61. CLESENCE et ses partenaires peuvent vous adresser par voie électronique (emails, sms, mms) des informations et offres concernant des logements en vente. Vous pouvez à tout instant vous y opposer soit en ligne sur le site, soit à l'occasion des échanges avec nos services, soit en contactant notre délégué à la protection des données, par email : **dpo@clesence.fr** ou par courrier à l'adresse postale suivante CLESENCE – Gestion des Données Personnelles – 12 Bd Roosevelt – 02100 Saint Quentin.

62. CLESENCE pourra vous adresser des courriers électroniques (emails, sms, mms) dans le cadre strict de l'exécution du contrat de bail que vous avez conclu.

16. Vous avez des questions sur le traitement de vos données ou sur ce document ?

63. Si vous avez des questions, sur la protection de vos données, notre délégué à la protection se tient à votre disposition à l'adresse mail suivante : **dpo@clesence.fr**